



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Communiqué de presse - mercredi 13 janvier 2021

Seuil d'indécence énergétique

Le CLER-Réseau pour la transition énergétique dénonce une vaste mascarade

Le Gouvernement a publié ce mercredi 13 janvier un [décret](#) qui fixe le seuil de performance énergétique pour qu'un logement en France métropolitaine soit qualifié de "décent". Ce décret était attendu depuis de nombreuses années pour protéger les locataires qui souffrent le plus de la précarité énergétique. Avec un plafond à 450 kWh EF/m²/an, force est de constater que ce texte est loin d'être à la hauteur !

Pour impulser la rénovation de l'ensemble des passoires énergétiques mises en location, et répondre enfin à l'urgence sociale, sanitaire et climatique, le CLER-Réseau pour la transition énergétique demande au Gouvernement de prendre réellement ses responsabilités en adoptant un nouveau décret fixant le seuil de performance énergétique pour la décence des logements à 330 kWh EP/m²/an.

Pourquoi le seuil fixé par le décret du 13 janvier est indécent ?

En plafonnant le seuil à 450 kWh EF/m²/an, ce décret fait entrer dans la catégorie logements indécents un nombre très faible de logements supplémentaires par rapport au seuil de 500 kWh EF/m²/an, proposé lors de la consultation initiale lancée il y a quelques mois par le Gouvernement. Il introduit surtout **un risque de confusion avec le niveau de l'étiquette G actuelle** : le passage en énergie finale ⁽¹⁾ revient à permettre aux logements chauffés à l'électricité de **consommer 2,5 fois plus que le seuil du niveau G actuel**. Pourtant, l'électricité est l'énergie de chauffage la plus chère pour les ménages avec des factures pouvant dépasser 5 000 € par an ! Enfin, le Gouvernement ne semble pas tenir compte de la situation de crise sanitaire actuelle qui tend à aggraver le risque de précarité énergétique des ménages. En parallèle des baisses de revenus liées à la crise économique, en particulier pour les plus défavorisés, une augmentation des dépenses d'énergie est enregistrée, favorisée par le temps passé à domicile. Selon une récente enquête réalisée par l'IFOP pour le compte d'Effy, plus des ¾ des personnes interrogées qui télétravaillent déclarent faire face à des températures inadaptées.

1. c'est l'énergie primaire qui est utilisée pour les étiquettes énergies

Pour Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER-Réseau pour la transition énergétique :

"Alors même que tous les signaux sont au rouge sur la gravité de la précarité énergétique dans notre pays, que 97% des avis exprimés lors de la consultation préalable critiquaient le seuil proposé, que le candidat Emmanuel Macron promettait l'éradication des passoires énergétiques d'ici 2025, le décret porte, au mieux, sur 2% des passoires énergétiques à partir de 2023 !

Le Gouvernement démarre tout en serrant le frein à main et condamne les ménages qui peinent à payer leurs factures, à subir cette situation encore de nombreuses années. Sur le terrain, nombre de professionnels de notre réseau nous font part de leur déception et de leurs inquiétudes car une part très importante des ménages qu'ils accompagnent se chauffent à l'électricité et sont souvent contraints de se priver de chauffage au risque de mettre leur santé en danger."

+ d'informations : <https://cler.org/precarite-energetique-lurgence-dagir/> et <https://www.precarite-energie.org/>

CONTACT PRESSE

- **Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER-Réseau pour la transition énergétique**
jeanbaptiste.lebrun@cler.org
Tel.: 06 68 51 10 12
- **Marie Moisan, responsable de projets Précarité énergétique et animatrice du réseau RAPPEL**, marie.moisan@cler.org
- **Stéphanie Cayrol, responsable de la communication**, stephanie.cayrol@cler.org.

À propos du [CLER-Réseau pour la transition énergétique](#)

Le CLER Réseau pour la transition énergétique est une association qui regroupe plus de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse partout en France. Il co-anime notamment le [Réseau RAPPEL](#) des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement.